

**VOYAGES et SORTIES SCOLAIRES FACULTATIFS
ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE**

Réf. Règlementaires

Rappels

Acte Dém'Act

Le signe  signale q'un commentaire est disponible pour la cellule

* = saisie obligatoire



La validation de l'acte dans Dém'Act vaut validation de ce document.

ETABLISSEMENT :

* Lycee Jules FIL

Objet du voyage :

* Echange scolaire Partenaire ERASMUS+

Dates :

* 18 février 2023 au * 25 février 2023

Destination :

* Rome, Italie

Classes :

élèves de 1ere

Nombre d'élèves :

* 7

Professeur responsable :

Lecubain

Nombre d'accompagnateurs :

* 2

Nom du voyageur

1 BUDGET PREVISIONNEL *

DEPENSES	Détails	Montants	RECETTES	Montants
VOYAGISTE ou AGENCE DE VOYAGE			PARTICIPATION DES FAMILLES	
Assurance annulation			Nombre élèves	7
			Montant par élèves *	50,00 €
				350,00
TRANSPORT			SUBVENTIONS (élèves et/ou accompagnateurs)	
minibus		150,00	Crédits État EN	
avion		2 500,00	Subv. Collectivités territoriales	
HEBERGEMENT			Autres, préciser :	ERASMUS
professeurs		500,00		3 750,00
repas		600,00	DONS	
Entrées, visites de musées, etc.	Visite	350,00	FSE, AS, MDL, Assoc.socio-éduc.	élèves
activités pédagogiques élèves uniquement				accompagnateurs
Frais divers			Autres dons :	élèves
				accompagnateurs
TOTAL DES DEPENSES		4 100,00 €	AUTRES RESSOURCES (préciser : PFR EPLE, etc.)	
			TOTAL DES RECETTES	4 100,00 €

Ce Budget
est équilibré

0,00 €

2 Vote du CA pour la participation des familles (montant par élève) :

* Indiquer obligatoirement la participation fixe des familles :

50,00 €

50,00 €

ces deux montants
doivent être **identiques**
à l'arrondi près

3 Calcul du coût par participant : (total des dépenses / nombre de participants) →

455,56 €

Coût par élève :

50,00 €

Coût par accompagnateur :

50,00 €

Accompagnateurs : coût total à prendre en charge par l'EPLE :

100,00 €

4 Régie (oui / non) :

oui

Si oui, montant de la régie :

1 000,00 €

Nom du régisseur :

Mme FLORY et RICARD

5 Charte des voyages :

Vote par le CA d'une charte des voyages (oui / non) :

OUI

Vote en CA sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages (oui / non) :

OUI

Observations de l'EPLE